



CALCUL DE PLUS VALUE

Par **Ludivina**, le **20/02/2023** à **17:09**

Bonjour,
Merci de bien vouloir m'éclairer...

Un bien a été acheté en 2012. Ce bien était composé de 2 lots.

Un appartement en duplex et un studio. Dans l'acte les deux lots sont bien distincts textuellement mais pas en ce qui concerne le prix.

Le duplex a été vendu en 2019 et il s'agissait de la résidence principale.

J'aimerais mettre le studio en vente mais je ne sais pas comment déterminer le prix d'acquisition de ce studio? Dois-je faire un ratio au m²?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **20/02/2023** à **17:17**

Bonjour,

Le notaire saura faire un ratio "raisonnable". Parce que ce n'est sans doute pas un prorata au m².

Si doute, demandez au service des impôts de vérifier (ce sera toujours mieux que de se prendre un redressement)